

REÇU - 2 JAN. 2017

Dossier suivi par :

Emilie BERNAT

Chef de projets

Département Organisation et parcours de soins

Tél. : 01 41 10 16 21

ebernat@institutcancer.fr

Réseau régional de cancérologie ONCORUN

Dr Yves Reguerre

17 rue Decaen

97 400 Saint Denis

Boulogne-Billancourt, le **28 DEC. 2016**

Lettre recommandée avec avis de réception n°2C 061 718 9835 4

Nos Réf : NI/TB/JV/CM/CF/EHB 16-325

Objet : Notification d'une décision portant renouvellement de la reconnaissance par l'INCa

Monsieur le Président,

Par la présente, je vous notifie la décision de renouvellement de la reconnaissance du réseau régional de cancérologie d'Océan Indien (ONCORUN). Vous trouverez ci-joint un exemplaire de ladite décision¹.

Ce renouvellement est accordé jusqu'au 31 décembre 2018 dans la perspective de l'évolution des missions des RRC liée à la mise en œuvre du Plan cancer 2014-2019.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Norbert IFRAH
Président

CC : Directeur de l'ARS Mr François Maury

PJ : Décision de renouvellement de reconnaissance

¹ Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa notification devant le tribunal administratif compétent

Le Président de l'Institut National du Cancer,

Vu les articles L. 1415-2 (5°) et D 1415-1-8 du code de la santé publique,

Vu la circulaire N°DHOS/SDO/2005/101 du 22 février 2005 relative à l'organisation des soins en cancérologie,

Vu la circulaire DHOS/CNAMTS/INCA/2007/357 du 25 septembre 2007 relative aux réseaux régionaux de cancérologie,

Vu la procédure générique d'identification par l'institut national du cancer d'organisations œuvrant dans le domaine du cancer, approuvée par son conseil d'administration en date du 16/10/09,

Vu l'appel à candidatures dans le cadre de la « procédure de reconnaissance des réseaux régionaux de cancérologie » publié sur le site internet de l'Institut National du Cancer (INCa),

Vu les modalités de renouvellement de la reconnaissance des réseaux régionaux de cancérologie publiée sur le site internet de l'INCa,

Vu la décision en date du 13 mai 2016 portant renouvellement de reconnaissance du réseau régional de cancérologie intitulé ONCORUN, Association Loi 1901, dont le siège social est situé Apt 45 - Résidence les Colonies 3 rue de la Clinique 97490 Sainte-Clotilde,

Vu l'avis favorable de l'agence régionale de santé (ARS) de la région Océan Indien,

DÉCIDE

Article 1 : Prolongation de la reconnaissance

Compte tenu de la demande de prolongation de reconnaissance, le **réseau régional de cancérologie ONCORUN de la région Océan Indien** bénéficie d'une prolongation de reconnaissance par l'INCa.

Article 2 : Durée

La reconnaissance est prolongée pour une durée courant à compter de la notification de la présente décision et expirant le 31 décembre 2018.

Article 3 : Publication de la décision

La présente décision est publiée sur le bulletin officiel « Santé - Protection sociale - Solidarité ».

Fait en deux exemplaires

Le **28 DEC. 2016**



Norbert IFRAH

Président